



Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Bretagne

Master MEEF

Mention pratiques et ingénierie de la formation

Parcours Recherches en Didactique

2023
2024



CREAD

Master MEEF :

« Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation »

Mention PIF :

« Pratiques et ingénierie de la formation »

Mention « Pratiques et Ingénierie de la Formation »

Parcours « Recherches en didactique » ReD

*Formation à et par la recherche sur les phénomènes
de l'apprendre et du faire apprendre.*

master 1 et master 2

Responsable pôle Ouest (Quimper) :

Didier Cariou, didier.cariou@inspe-bretagne.fr, Maître de conférences, INSPÉ de Bretagne, CREAD EA 3875

Responsable générale et responsable pôle Est (Rennes) :

Carole Le Hénaff, carole.le-henaff1@inspe-bretagne.fr, Maîtresse de conférences, INSPÉ de Bretagne, CREAD EA 3875

Lieux de la formation :

INSPÉ de Bretagne - Sites de formation de Quimper ou de Rennes, au choix de l'étudiant

Tous les cours (sauf la semaine 1 des vacances d'automne et la semaine 2 des vacances d'hiver, en master 1) peuvent être suivis, soit à distance (via un lien), soit en présentiel sur les sites de formation. Il ne s'agit pas d'une formation « à distance » au sens où des contenus de cours sont mis en ligne, mais simplement d'une modalité de suivi à distance, au moment des cours, si l'étudiant ne souhaite/peut pas se déplacer.

Présentation du parcours

Ce parcours de master s'inscrit dans une perspective d'offre régionale de formation à et par la recherche, permettant de créer des échanges entre les différents sites universitaires et de développer une articulation cohérente entre les différentes formations de master proposées en Bretagne dans le domaine de l'Éducation. Elle est complémentaire des autres parcours du master MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) à orientation professionnalisante. Cette offre de formation s'inscrit dans la mention **Pratiques et Ingénierie de la Formation**.

Le parcours est adossé au CREAD (Centre de Recherche sur l'éducation, les apprentissages et la didactique - EA 3875). Les recherches menées au CREAD s'attachent à **comprendre les pratiques de formation, d'enseignement et d'apprentissage** et les contextes dans lesquels s'inscrivent les différents acteurs de l'éducation. Ces recherches sont directement en lien avec les **problématiques de l'éducation et de la formation** et de ce fait pourront directement alimenter la formation proposée. L'approche didactique mise en valeur dans ce master prend en compte les savoirs dans leur spécificité, y compris disciplinaire, mais ne circonscrit pas a priori le périmètre de l'investigation.

Cette formation a vocation à susciter des travaux de recherche en doctorat menés au sein de l'école doctorale ELIC (Éducation, langage, interaction et cognition) .

Objectifs du parcours

Le parcours « Recherches en didactique » doit conduire les étudiants à mettre à l'épreuve un travail de recherche sur un terrain particulier. Les objectifs du parcours sont :

- construire des outils conceptuels et méthodologiques qui permettent de comprendre et d'expliquer les pratiques de formation, d'enseignement et d'apprentissage, ainsi que les contextes dans lesquels ils s'inscrivent ;
- former aux méthodes de recueil et d'analyse de données sur les pratiques de formation, d'enseignement et d'apprentissage ;
- faire connaître et utiliser les apports des recherches en didactique dans toutes ses dimensions (disciplinaires, comparées, ...) sans négliger les apports de disciplines contributives (psychologie, sociologie, ...).

Le choix de cette perspective a pour objectif de conduire à l'acquisition d'un positionnement, de connaissances et de méthodes d'analyse pertinentes aussi bien pour le futur chercheur que pour un professionnel de l'éducation amené à s'inscrire dans une dynamique évolutive tout au long de sa vie professionnelle.

Public visé

Cette formation s'adresse :

- à des étudiants titulaires d'une licence ou d'un master ;
- à des acteurs du système éducatif (en particulier les enseignants du premier et du second degré et les formateurs d'enseignants, spécifiquement ceux des INSPÉ) désireux de parfaire leurs connaissances du domaine et de s'orienter vers la carrière de formateurs d'enseignants ou d'enseignant-chercheur. Ces acteurs devront être titulaires des diplômes mentionnés ci-dessus ou avoir demandé une VAE ou une VAP (Validation des acquis) ;
- aux étudiants et professionnels étrangers.

Le parcours est accessible en formation initiale ou en formation continue. L'admission se fait sur dossier éventuellement complété par un entretien. Des équivalences d'UE (Unité d'enseignement) ou de semestre peuvent être attribuées après examen de la demande par une commission issue du jury de diplôme, sur la base d'éléments du parcours antérieur de l'étudiant.

Contenus

Ce master se déroule sur deux années et il est organisé en quatre semestres.

Enseignement de contenus spécifiques à l'objet de recherche :

- Concepts et théories en didactique(s)
- Approches de disciplines contributives (psychologie, sociologie, ...)

Méthodologie et épistémologie spécifiques au champ de recherche visé :

- Méthodologies pertinentes pour l'analyse de l'institution scolaire et des situations didactiques (problématisation, outils épistémologiques, théoriques et méthodologiques)
- Approches qualitatives et quantitatives

Mémoire de recherche :

- Le mémoire de recherche est construit tout au long des deux années du master, dans une initiation progressive à une démarche de recherche, propédeutique à son éventuelle poursuite en thèse.
- Il prend appui sur des matériaux recueillis à partir d'observations de pratiques, d'enquêtes, d'entretiens, et tout matériau empirique susceptible d'éclairer les processus de l'apprendre et du faire apprendre tels qu'ils se déploient dans des situations concrètes.
- Il tend à développer une posture épistémologique dans laquelle le travail théorique est mis au service de l'explication et de la compréhension des phénomènes didactiques, le mot « didactiques » étant ici entendu dans un sens large.

Poursuite d'études

- Poursuite possible en thèse de doctorat

Débouchés professionnels

- Métiers de la recherche : chercheur, enseignant-chercheur dans le domaine des recherches en éducation et formation
- Métiers de la formation : enseignant, éducateur, tuteur de stage, formateur d'enseignants, ...
- Métiers de l'encadrement

Organisation des cours

L'organisation de la formation rend compatible le suivi des études avec une activité professionnelle. Les cours se dérouleront le mercredi après-midi pendant l'année scolaire (M1 et M2) et pendant une partie des vacances scolaires d'automne et d'hiver (M1).

Les enseignements sont dispensés sur deux lieux de formation de l'INSPÉ de Bretagne : à Quimper et à Rennes et les cours magistraux (soit environ un tiers des cours) sont mutualisés entre les deux sites de formation, entre Quimper et Rennes. Tous les cours (sauf la semaine 1 des vacances d'automne et la semaine 2 des vacances d'hiver, en master 1) peuvent être suivis, soit à distance (via un lien), soit en présentiel sur les sites de formation.

Descriptif des semestres S7, S8, S9 et S10 *

	Volumes horaires des enseignements ECTS			
	M1		M2	
Intitulés des unités d'enseignement (UE)	S7	S8	S9	S10
UE1 : Techniques de recueil et d'analyse de données EC1 : Approches quantitatives et qualitatives EC2 : Analyse de données empiriques	24h 8	24h 8	6h 6	6h 0
UE2 : Recherche et didactique(s) EC1 : Approches théoriques des pratiques de savoirs EC2 : Approches théoriques des ressources et des technologies pour la classe EC3 : Pratiques de savoirs	12h 12	12h 6	12h 8	12h 10
UE3 : Langues et langages Les outils de documentation et de communication du chercheur	30h 4	24h 4	24h 4	12h 0
UE4 : Ateliers de recherche Séminaires de recherche Travail d'étude et de Recherche (TER) (M1) Mémoire de recherche (M2)	12h 6	12h 12	12h 12	24h 20
Total années : 150h M1 et 96h en M2	78h	72h	54h	42h

Modalités de contrôle des connaissances (MCC) *

- **UE1 et UE2 : (une épreuve commune à ces deux UE)**

S7, S8, S9 : examen, à distance (1h30)

S10 : pas de note

- **UE3 : (une épreuve)**

S7, S8, S9 : examen, à distance (1h30)

S10 : affiche (poster) pour la soutenance du mémoire (format numérique)

- **UE4 : (une épreuve)**

S7 et S9 : note intermédiaire écrite

S8 : TER et soutenance

S10 : mémoire et soutenance avec l'affiche

Remarques :

Pour les examens, un dossier est communiqué aux étudiants deux semaines avant l'examen. Ce dossier est commun pour les examens de l'UE1 et UE2 et ceux de l'UE3 pour chacun des semestres.

- **Important :**

Le M1 et le M2 du parcours « Recherches en didactique » ne peuvent être validés qu'à la condition de s'être présenté à toutes les épreuves d'examen et d'avoir rendu tous les dossiers.

Les UE d'un même semestre sont compensables (les coefficients des UE sont les ECTS). Il est possible de renoncer à une compensation en première session. Le délai de renonciation est fixé dans le cadre de la charte des examens du master MEEF.

Il n'y a pas de compensation entre les semestres.

* sous réserve du vote au conseil d'institut de septembre 2023

Descriptif détaillé des unités d'enseignement (UE)

UE1 : Techniques de recueil et d'analyse de données

EC1 : Approches quantitatives et qualitatives

EC2 : Analyse de données empiriques

Description succincte du contenu de l'UE1

Les cours de l'EC1 se font en CM et présentent les principales approches méthodologiques utilisées pour les travaux de recherche en didactique.

Les cours de l'EC2 se font en TD et proposent des analyses à partir d'exemples empiriques.

Progression de l'UE1 (S7, S8, S9, S10)

Semestre 7

- Panorama des méthodologies en didactique
- Introduction à une clinique didactique
- Phénoménographie (vidéo, transcriptions, synopsis, ...)

Semestre 8

- Phénoménographie
- Analyse a priori

Semestre 9

- Méthodologie de l'ingénierie didactique
- Adaptations des outils méthodologiques aux objets/questions de recherche

Semestre 10

Présentations d'étudiants sur des aspects méthodologiques de leur mémoire

Bibliographie succincte

Blocher, J.-N. et Lefeuvre, L. (2017). Le système hybride textes-images-sons : une exploration. *Recherches en didactiques*, 23, 99-132.

Leutenegger, F. (2000). Construction d'une clinique pour le didactique. Une étude des phénomènes temporels de l'enseignement. *Recherches en didactique des mathématiques*, 20/2, 209-250.

Paquay, L., Crahay, M., & De Ketele, J.-M. (Eds.) (2006). *L'Analyse qualitative en éducation*, Bruxelles, De Boeck.

Sensevy, G. (2011). Chapitre 6: Comprendre l'action didactique : méthode et jeux d'échelle. In G. Sensevy, *Le sens du savoir. Éléments pour une théorie de l'action conjointe en didactique*.

Bruxelles : De Boeck [en ligne] :

<http://python.bretagne.iufm.fr/sensevy/sensdusavoir/LeSensDuSavoirChap6.pdf>

UE2 : Recherche et didactique(s)

EC1 : Approches théoriques des pratiques de savoirs

EC2 : Approches théoriques des ressources et des technologies pour la classe

EC3 : Pratiques de savoirs

Description succincte du contenu de l'UE2

L'UE 2 présente différents cadres théoriques utilisés pour les travaux de recherche en didactique.

En particulier des éléments des théories suivantes sont présentées :

- La théorie des situations didactiques TSD (Brousseau, 1998)
- La théorie anthropologique du didactique TAD (Chevallard, 1985, 1992)
- La théorie de l'action conjointe en didactique TACD (Sensevy, 2011 ; Collectif Didactique Pour Enseigner, 2019)
- L'approche documentaire du didactique (Gueudet et Trouche, 2010)

Progression de l'UE2 (S7, S8, S9)

Les cours de l'UE2 se déroulent au S7, S8 et S9 pour permettre aux étudiants d'élaborer le cadre théorique de leur mémoire. Le semestre 10 n'a pas de cours dans cette UE, les étudiants travaillent les concepts théoriques dans leur mémoire.

Les concepts de didactique sont présentés de manière progressive :

Semestre 7 : Savoirs et transposition didactique, situations didactiques et contrat-milieu, savoirs, activité, tâche et technique

Semestre 8 : situations didactiques et contrat-milieu, pratiques de savoirs, jeux d'apprentissage, dévolution-institutionnalisation

Semestre 9 : Analyse des savoirs, apprentissage en environnement numérique, jeux d'apprentissage , ingénieries didactiques

Aux S7 et S8, certains cours présentent des orientations de travail en psychologie de l'éducation.

Bibliographie succincte

Brousseau, G. (1998). *Théorie des situations didactiques*. Grenoble : La Pensée Sauvage.

Chevallard, Y. (1992). Concepts fondamentaux de la didactique : perspectives apportées par une approche anthropologique. RDM 12-1, pp.73-112.

Chevallard, Y. (1985). *La transposition didactique : du savoir savant au savoir enseigné*. Grenoble : La Pensée Sauvage.

Collectif Didactique Pour Enseigner (2019). *Didactique Pour Enseigner*. Rennes : PUR.

Engeström, Y.(2000). Activity theory as a framework for analyzing and redesigning work. Ergonomics vol 43, NO. 7, 960-974.

Gueudet, G. & Trouche, L. (dir) (2010). *Ressources vives : le travail documentaire des professeurs de mathématiques*. Rennes, Lyon : PUR, INRP.

Sensevy, G. (2011). Le sens du savoir. Éléments pour une théorie de l'action conjointe en didactique. Bruxelles : De Boeck.

UE3 : Langues et langages

Description succincte du contenu de l'UE3

Les cours (12h TD par semestre) visent l'appropriation des outils de documentation et de communication écrite et orale du chercheur (y compris en anglais). Il s'agira d'amener les étudiants à :

- connaître les outils de la recherche documentaire numérique (bases de données, moteurs de recherche, normes et référencements bibliographiques, logiciels, ...)
- se construire une posture de chercheur : lire des textes scientifiques (en français et en anglais) et savoir faire des typologies d'écrits de recherche
- savoir communiquer des contenus de recherche à l'oral et à l'écrit

Progression de l'UE3 (S7, S8, S9, S10)

Semestre 7

- Utilisation d'outils pour la recherche documentaire numérique
- Lecture et analyse d'articles scientifiques, y compris en anglais

Semestre 8

- Constitution d'une bibliographie pour le TER
- Outils pour la présentation orale d'une communication scientifique (exposé, soutenance)

Semestre 9

- Recherche, lecture et analyse d'articles scientifiques pour le mémoire, y compris en anglais
- Outils pour l'écriture d'articles scientifiques

Semestre 10

- Préparation à la soutenance (poster)
- Préparation à la présentation orale d'une communication scientifique

Bibliographie succincte

Piolat, A. (2003). *La recherche documentaire : Manuel à l'usage des étudiants, doctorants et jeunes chercheurs*. Solal Editeurs.

Pochet, B. (2005). *Méthodologie documentaire. Rechercher, consulter, rédiger à l'heure d'Internet*. 2^{ème} Ed. Bruxelles : Editions De boeck université.

Pochet, B. (2012). *Lire et écrire la littérature scientifique*. Gembloux : Presses agronomiques de Gembloux. <http://hdl.handle.net/2268/109540>

Quivy, R., & Campenhoudt, L. V. (2006). *Manuel de recherche en sciences sociales* (3^e éd.). Dunod

Shank, G., Brown, L. & Pringle, J. (2014). *Understanding Education Research: A Guide to Critical Reading*. Paradigm Publishers.

UE4 : Ateliers de recherche

Description succincte du contenu de l'UE4

Les cours de cette UE prennent la forme de séminaires de recherche. Ces séminaires sont organisés autour du TER (Travail d'étude et de recherche) en M1 et du mémoire de recherche en M2.

Certains séminaires seront communs aux M1 et aux M2 afin de mutualiser l'expérience et les apports des uns et des autres.

Les étudiants travailleront à partir des recherches existantes en didactique (présentation de travaux de chercheurs) et présenteront régulièrement leurs propres travaux.

Trois axes sont approfondis :

- 1) Approfondissement des cadres théoriques et des paradigmes de recherche en didactique
 - Affinement des notions et concepts au sein du champ de recherche choisi
- 2) Approfondissement méthodologique
 - Choix de méthodologie(s) de recueil et d'analyse de données, fondements et justifications
 - Analyse des relations entre données empiriques et données théoriques
- 3) Construction personnelle et collective de la recherche
 - Présentations croisées de recherches en cours par les étudiants
 - Présentation de travaux de doctorants, de chercheurs du laboratoire et de chercheurs invités

Progression de l'UE4 (S7, S8, S9, S10)

Semestres S7 et S8

- Suivi et accompagnement de la rédaction du TER
- Présentation de travaux de recherche en didactique

Semestres S9 et S10

- Suivi et accompagnement de la rédaction du mémoire
- Présentation de travaux de recherche en didactique

Descriptif du TER (travail d'étude et de recherche) et du mémoire

1. Principes communs au TER et au mémoire

- Le travail de recherche porte sur une pratique de formation, d'enseignement ou d'apprentissage.
- Le sujet se réfère aux champs de recherche des enseignants-chercheurs du master ou, à minima, à ceux du laboratoire d'appui (CREAD <http://cread-bretagne.fr/>).
- Tout enseignant intervenant en M1 et M2 est susceptible d'être directeur/directrice de recherche dans le cadre de sa spécialité¹.
- Le travail de recherche présente les résultats d'une recherche personnelle, conduite selon des règles éthiques strictes et des principes scientifiques.
- La citation des sources d'information se fait dans le respect des règles déontologiques de la recherche en sciences sociales.

Aspects formels communs aux notes d'étapes (S7 et S9)

Les notes d'étapes sont à envoyer en version numérique (pdf) au directeur/ à la directrice aux dates prévues dans l'emploi du temps.

Aspects formels communs au TER et au mémoire (S8 et S10)

Il est rédigé en Times New Roman 12, interligne 1,5, justifié. Les marges sont de 2,5 cm à gauche et à droite. Les pages sont numérotées. Il comporte un sommaire paginé.

Les figures et tableaux sont nommés et numérotés.

Il comporte un résumé (quelques lignes) et des mots clefs (5 maximum).

Il est imprimé sur papier A4 standard **recto-verso** avec reliure.

Il est rendu à la scolarité de Rennes ou Quimper en 3 exemplaires (4 exemplaires en cas de co-direction) aux dates prévues dans l'emploi du temps. Il est également envoyé aux membres du jury en version numérique (pdf).

La page de garde fait apparaître : le titre du mémoire, le nom de l'étudiant, le nom du directeur/de la directrice de mémoire, l'année universitaire de soutenance, le logo de l'INSPÉ de Bretagne, le logo du CREAD.

Jury de soutenances du TER et du mémoire

Le jury est composé de deux chercheurs du CREAD dont le directeur/la directrice du TER ou mémoire.

En cas de co-direction, un autre chercheur du CREAD est sollicité, et le jury comporte alors trois personnes.

2. M1 TER et soutenance

Le travail d'étude et de recherche (TER) est une initiation à la recherche et prépare le mémoire de M2.

La démarche de recherche **doit considérer** :

- la définition d'une problématique et de questions et/ou d'hypothèses de recherche ;
- la recherche et la sélection d'informations pertinentes dans la littérature scientifique et leur exploitation dans une discussion argumentée (cadre théorique) ;
- la mise en place d'une méthodologie de recherche appropriée ;
- la collecte et l'analyse de premières données ;
- la discussion des résultats obtenus à la lumière du cadre théorique ;
- une bibliographie présentée selon les normes APA².

Aspects formels du TER

Le TER comporte **30 pages minimum** (hors annexes).

¹ Voir les thèmes d'enseignement, les publications et la fiche de présentation sur le site du Laboratoire (page membres permanents : https://www.cread-bretagne.fr/membres/?statut%5B%5D=69&search_term=)

² Normes établies par l'*American Psychological Association*. Voir le site <http://www.apastyle.org/> et, pour l'adaptation en français, <https://www.uclouvain.be/234198.html> (entre autres)

Soutenance du TER

La durée de la soutenance est de **30 minutes maximum**. Elle comprend un exposé du/de la de la candidat-e (10 minutes maximum) et des questions du jury (20 minutes maximum).

Note d'étape (MCC UE4 S7)

L'évaluation du semestre 7 se fait sur la base d'une **note d'étape** de 5 pages minimum contenant au moins les premières questions de recherche, les premières orientations pour le cadre théorique et les premières indications sur la méthodologie de recueil de données, les références bibliographiques déjà collectées.

Cette note prend la forme d'une introduction (annonce de la question de recherche, du plan, du cadre théorique/ méthodologique, de l'étude empirique) et d'une bibliographie provisoire.

3. M2 mémoire et soutenance

Le mémoire de M2 constitue (sauf cas exceptionnels) la poursuite et l'approfondissement du TER de M1. Le suivi est (sauf cas exceptionnels) assuré par le/la même directeur/directrice de recherche.

La démarche de recherche **doit comprendre** :

- la définition d'une problématique et de questions et/ou d'hypothèses de recherche ;
- un cadre théorique ;
- une méthodologie de recueil de données empiriques et d'analyse de ces données ;
- une analyse et une discussion des résultats ;
- des références bibliographiques et une bibliographie aux normes *APA*.

Aspects formels du mémoire

Le mémoire comporte **60 pages minimum** (hors annexes).

Soutenance du mémoire

La durée de la soutenance est de 45 minutes **maximum**. Elle comprend un exposé du/de la candidat-e (15 minutes maximum) et des questions du jury (25 minutes maximum). L'exposé s'appuie sur l'affiche (poster) préparée dans l'UE3.

Note d'étape (MCC UE4 S9)

L'évaluation du semestre 9 se fait sur la base d'une note d'étape de 10 pages minimum. Cette note se présente sous la forme du résumé du travail de recherche antérieur articulé avec les perspectives argumentées d'approfondissement envisagées pour le mémoire et une bibliographie provisoire argumentée.

Public en reprise d'études

Toute formation diplômante préparée à l'université est accessible aux personnes en reprise d'études. Plus d'un étudiant sur dix accueillis chaque année à l'INSPÉ de Bretagne reprend ainsi ses études.

Le statut de stagiaire de la formation continue

Sont inscrites au titre de la « Formation continue » les personnes correspondant au public « reprise d'études » et ayant interrompu leurs études initiales, quel que soit leur statut : salarié du secteur privé, agent public, demandeur d'emploi inscrit à Pôle Emploi indemnisé ou non... Elles deviennent « stagiaires de la formation continue » et, à ce titre sont exonérées de la CVEC. Une carte spécifique « formation continue » est remise à l'inscription. Cette carte offre les mêmes avantages que la carte d'étudiant (accès au restaurant universitaire, tarifs préférentiels pour les transports, pour l'accès aux lieux culturels, ...).

Les services référents

Les stagiaires de la formation continue sont suivis par le service scolarité de leur site de formation.

- Site de Quimper : scolarité du site de formation de Quimper (service-scolarite-quimper@inspe-bretagne.fr)
- Site de Rennes : scolarité du site de formation de Rennes (service-scolarite-rennes@inspe-bretagne.fr)

Les frais de formation

En plus de l'inscription à l'université, les personnes relevant de la formation continue doivent s'acquitter des frais de formation ou coût pédagogique dont le montant est voté par le conseil d'administration des universités.

Trois situations sont possibles :

- avec une prise en charge des frais de formation par un tiers (Conseil Régional de Bretagne, Pôle emploi, Employeur...), une convention est réalisée entre l'organisme financeur et l'organisme de formation ;
- avec la mobilisation de leur compte personnel de formation (CPF), les stagiaires de la formation continue peuvent financer à titre individuel les frais de formation ;
- sans prise en charge financière par un tiers et en l'absence de crédit sur leur CPF, les stagiaires de la formation continue devront, à la rentrée, s'acquitter du tarif appliqué par l'université de Bretagne Occidentale.

Dans tous les cas, un contrat de formation professionnelle sera établi entre le ou la stagiaire et l'organisme de formation.

Les obligations administratives

Les personnes avec une prise en charge des frais de formation ou percevant une rémunération au titre de la formation suivie auront besoin de justifier de leur présence en formation. Une fiche de suivi d'assiduité sera fournie chaque mois par la scolarité du site de formation INSPÉ. Il est de la responsabilité du ou de la stagiaire de la renseigner et de la remettre au service scolarité pour validation, ces fiches servant à la réalisation de relevé mensuel des heures de présence (relevé demandé par certains organismes) et d'attestation de présence (pour Pôle Emploi ou un autre organisme).

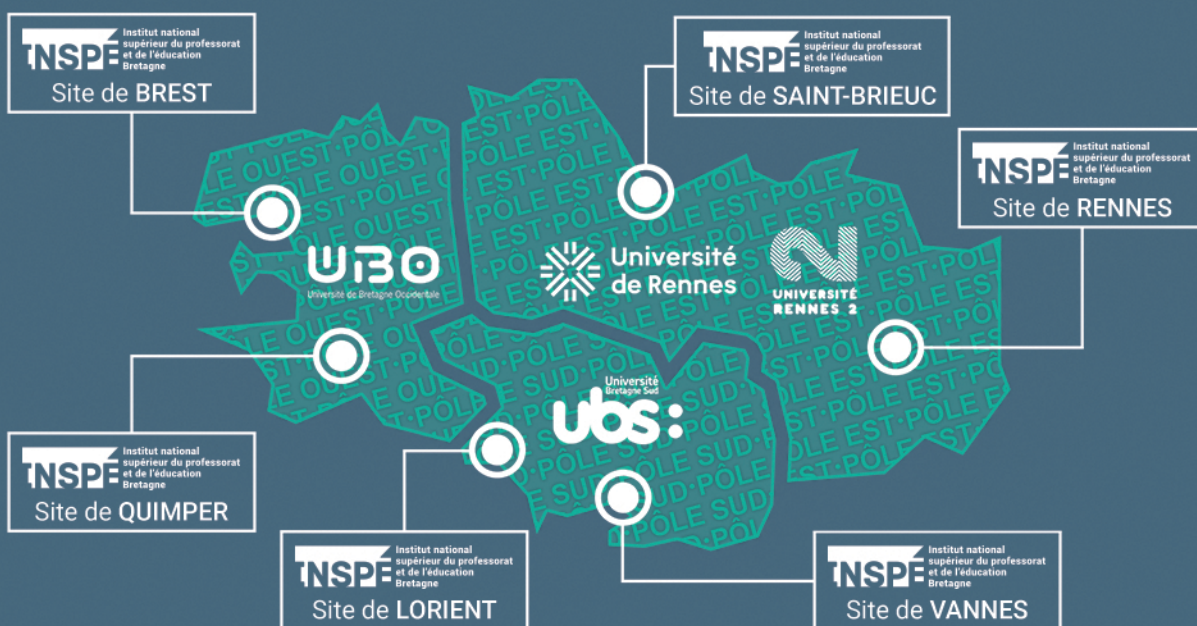
En tant que stagiaire de la formation continue, il convient de tenir informé dans les meilleurs délais le service scolarité de toute situation particulière (absence ponctuelle, absence prolongée, abandon).

Calendrier universitaire 2023/2024

Étapes	Master 1 (S7 – S8)	Master 2 (S9 – S10)
Rentrée	mercredi 13 septembre 2023 - 13h45	
Vacances universitaires de la Toussaint	Du 28 octobre au 5 novembre 2023	
Fin des cours S7 et S9	Mercredi 6 décembre 2023	mercredi 10 janvier 2024
Vacances de Noël	Du 23 décembre 2023 au 7 janvier 2024	
Examens session 1 : S7 et S9	Examens : mercredi 20 décembre 2023	Examens : mercredi 24 janvier 2024
Début des cours S8 et S10	Date limite de dépôt de la note préparatoire : mercredi 10 janvier 2024 (M1), mercredi 24 janvier 2024 (M2)	
Jury S7 et S9 (1 ^{ère} session)	mercredi 17 janvier 2024	mercredi 31 janvier 2024
Vacances universitaires d'hiver	mardi 6 février 2024	
Vacances universitaires de printemps	Du 24 février 2024 au 3 mars 2024	
Fin des cours S8 et S10	Du 20 avril 2024 au 6 mai 2024	
Examens session 1 : S8 et S10	mercredi 15 mai 2024	
Jury S8 et S10 (session 1 + Année)	Date limite de dépôt du TER ou du mémoire : mercredi 22 mai 2024	
Examens session 2 : S7 et S9	Examens : mercredi 22 mai 2024	
Examens session 2 : S8 et S10	Date limite de dépôt de la note préparatoire : mercredi 7 juin 2024	
Jury S8 et S10 (session 2 + Année)	Date limite de dépôt du TER ou du mémoire : mercredi 19 juin 2024	
	Examens : mercredi 19 juin 2024	
	Date limite de soutenance du TER ou du mémoire : vendredi 28 juin 2024	
	Pas d'examens	
Jury S8 et S10 (session 2 + Année)	Date limite de soutenance du TER ou du mémoire : vendredi 28 juin 2024	
	mardi 4 juillet 2024	

Direction et services centraux

www.inspe-bretagne.fr
 153, rue Saint-Malo - CS 54310 - 35043 RENNES Cedex
 Tél. +33 (0)2 99 54 64 44



Université de Rennes

Université de Rennes

www.univ-rennes.fr

Campus de Beaulieu
 263, avenue du Général Leclerc - CS 74205
 35042 Rennes Cedex
 Tél. +33 (0)2 23 23 35 35



Université Rennes 2

www.univ-rennes2.fr

Place du recteur Henri Le Moal - CS 24307
 35043 Rennes Cedex
 Tél. +33 (0)2 99 14 10 00



Université de Bretagne Sud

www.univ-ubs.fr

Campus de Lorient
 27, rue Armand Guillemot - BP 92116
 56321 Lorient Cedex
 Tél. +33 (0)2 97 87 66 66

Campus de Vannes
 Rue André Lwoff - BP 573
 56017 Vannes Cedex
 Tél. +33 (0)2 97 01 70 70



Université de Bretagne Occidentale

www.univ-brest.fr

3, rue des archives - CS 93837
 29238 Brest Cedex 3
 Tél. +33 (0)2 98 01 60 00



Rectorat de l'académie de Rennes

www.ac-rennes.fr

96, rue d'Antrain
 35000 Rennes
 Tél. + 33 (0)2 23 21 77 77